

REVUE  
**ZOOLOGIQUE**

PAR

**LA SOCIÉTÉ CUVIERIENNE ;**

**ASSOCIATION UNIVERSELLE**

POUR

L'AVANCEMENT DE LA ZOOLOGIE, DE L'ANATOMIE  
COMPARÉE ET DE LA PALÉONTOLOGIE ;

**Journal mensuel.**

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

**DE M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.**



**PARIS,**

**AU BUREAU DE LA REVUE ZOOLOGIQUE,**

**Rue des Beaux-Arts, 4.**

—  
1844.

- I. Mandibules arrondies et dilatées extérieurement.
- A. Tarses postérieurs des mâles plus longs que la jambe. . . . . *G. Chrysophora.*
- B. Tarses postérieurs des mâles moins longs que la jambe.
1. Tous les crochets des tarses simples. *G. Chrycina.*
2. Crochet externe des quatre tarses antérieurs bifide. . . . . *G. Heterosternus.*
- II. Mandibules droites et non dilatées extérieurement, terminées en avant par une pointe relevée. Crochets externe de tous les tarses bifide. . . . . *G. Macropoidés.*
- III. Mandibules échancrées ou bidentées extérieurement.
- A. Tarses postérieurs des mâles plus longs que la jambe. . . . . *G. Anisocheirus.*
- B. Tarses postérieurs des mâles moins longs que la jambe. . . . . *G. Rutela, Pelidnota, etc.*

Nous aurions poussé plus loin ce travail de classification, si nous n'attendions pas un volume de M. Burmeister dans lequel ce groupe de Lamellicornes doit être traité. Il est certain qu'il y a fort à faire sur ces insectes et que les genres fondés par Latreille dans le Règne animal ne suffisent plus.

---

NOTE sur quelques nouvelles espèces d'insectes qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique, par M. H. LUCAS.

Les quelques insectes que je vais faire connaître dans cette petite notice, m'ont été communiqués par M. Doué et tous ont été recueillis aux environs de Biskra, ville qui se trouve située à cinquante-cinq lieues au sud de Constantine et qui maintenant fait partie des possessions françaises en Algérie. Les Coléoptères, qui ont été récoltés aux environs de cette ville, appartiennent pour la plupart à la grande famille des Mélasomes qui sont, comme on le sait, répandus en prodigieuse quantité dans toute l'Afrique. Tous les points que nous possédions en Algérie, jusqu'en 1842, pouvaient être considérés comme faisant partie du littoral au moins entomologiquement parlant, et pendant le séjour que j'y fis, comme membre de la commission scientifique de l'Algérie

ans les années 1840, 1841 et une partie de 1842, j'ai été obligé de me borner aux lieux qu'occupait alors notre armée, de manière que dans toutes mes excursions, je n'ai trouvé en entomologie que ce que peut nourrir, à partir du littoral, un rayon de vingt à vingt-cinq lieues environ. Les quelques insectes qui ont été recueillis pendant l'expédition de Biskra ont un faciès bien plus africain que tout ce qui a été rencontré jusqu'à présent en Algérie, et ce faciès semble démontrer que, lorsqu'on a dépassé un certain rayon, les productions entomologiques changent complètement ou se modifient assez pour présenter des espèces bien différentes de celles qui ne quittent pas le littoral. Ce qui vient à l'appui du fait que je cite, c'est que tous les mélasomes qui nous sont arrivés jusqu'à présent du nord de l'Afrique ne nous ont toujours offert qu'une seule espèce d'*Adesmia*, *A. costata*, qui est très-commune aux environs d'Oran et qui se retrouve à Mascara et même jusqu'à Tlemcen. Cette diversité dans les espèces et ce rapprochement surtout de formes véritablement africaines doit aussi se présenter non-seulement dans les autres familles de l'ordre des Coléoptères, mais aussi dans tous les animaux articulés en général. Si jamais le gouvernement était amené à renvoyer une seconde fois en Afrique la commission scientifique de l'Algérie, ses premiers travaux étant avant tout entièrement achevés, que de découvertes précieuses ne ferait-on pas dans toutes les branches de la zoologie, maintenant surtout que la sécurité dans notre belle colonie d'Afrique grandit de jour en jour. Au sujet de l'envoi qui a été fait à M. Doué, mon collègue de la Société entomologique de France, et qui ne renfermait que des Coléoptères, je dois dire ici que tous les insectes qui formaient cet envoi ont été recueillis par M. de Farémont, capitaine adjudant-major au 3<sup>e</sup> régiment des chasseurs d'Afrique. Parmi ces insectes, se trouvent quatre espèces nouvelles d'*Adesmia* remarquables par leurs formes véritablement africaines et les granulations que présentent les élytres; il en est une surtout qui se distingue des trois autres par des taches et des bandes régulièrement disposées et qui sont dues à une tomentosité très-courte, très-serrée et d'une belle couleur blanche. Dans cette même petite note, je décrirai aussi un joli Curculionide appartenant au genre des *Cleonis* et différant de toutes les espèces qui ont été rencontrées jusqu'à présent en Algérie par sa forme

courte et ramassée, et les tubercules qui entourent ses élytres.

*Adesmia Faremontii*. — Long. 12., larg. 6 millim. — Noire, tachetée de blanc. La tête d'un noir moins brillant que les élytres, présente une ponctuation très-fine et très-peu serrée, et entre les yeux, on aperçoit trois dépressions dont la médiane est arrondie, tandis que celles qui occupent les côtés latéraux sont longitudinales. Les organes de la manducation ainsi que les antennes sont d'un noir mat, et les divers articles qui composent ces dernières sont légèrement comprimés. Le corselet est ponctué, d'un noir mat, et la ponctuation qu'il présente est un peu plus forte et un peu plus serrée que celle de la tête; son bord antérieur est hérissé de poils courts très-serrés, d'une belle couleur blanche. Les élytres étroites, d'un noir brillant, présentent de chaque côté trois côtes, dont celle qui est située près de la suture est très-peu saillante, les suivantes sont très-prononcées et ont leurs bords crénelés et granuleux; les intervalles sont larges et offrent des rangées longitudinales de tubercules arrondis, et entre ces derniers, qui sont assez espacés, on aperçoit des dépressions arrondies, assez profondes, revêtues d'une tomentosité courte, très-serrée et d'une belle couleur blanche; postérieurement, cette tomentosité forme de chaque côté des élytres deux petites bandes blanches dont celle qui est située près de la suture est plus petite et un peu plus finement marquée; les bords externes de ces mêmes organes sont aussi revêtus d'un duvet blanc qui forme de chaque côté une bande qui part de la partie antérieure et qui doit atteindre, dans les individus frais, la partie postérieure. Le corps en dessous est d'un noir mat, chagriné, avec les second et troisième segments abdominaux striés longitudinalement à leur bord antérieur. Les pattes de même couleur que l'abdomen sont très-légalement épineuses.

Cette espèce se rapproche un peu par la forme de l'*A. agrotæ* dont elle diffère par la disposition des côtes des élytres et par les taches et bandes blanches que présentent ces organes.

Cette Adesmie a été rencontrée sous les pierres dans les environs de Biskra; M. Doué possède seulement deux individus de cette belle espèce.

*Adesmia Biskreensis*. — Long. 16., long. 8 millim. — D'un noir brillant; la tête est ponctué et la ponctuation qu'elle présente est fine et très-peu serrée; elle est déprimée entre les

yeux et près des antennes, on aperçoit une dépression assez profonde et longitudinale. Les organes de la manducation et les antennes sont d'un noir brillant avec l'extrémité du dernier article de ces organes, blanchâtre. Le corselet est ponctué et cette ponctuation, qui est un peu plus forte et un peu moins serrée que celle de la tête, est surtout très-sensible sur les côtés latéraux. Les élytres, étroites, d'un noir un peu plus brillant que la tête et le corselet, sont entièrement hérissées de tubercules saillants, serrés, à extrémité très-légèrement épineuse et dont la direction est tout à fait postérieure. Le corps en dessous, d'un noir moins brillant que les élytres, est profondément strié, et ces stries se montrent jusque sur les premier et second segments abdominaux. Les pattes sont d'un noir brillant et assez profondément chagrinées. Cette espèce, qui a été prise dans les environs de Biskra, me paraît avoisiner l'*A. excavata*, Klug, Symb. physicae Zool. Ins., p. 26, pl. 12, n° 13, avec laquelle elle ne pourra être confondue à cause des tubercules qui hérissent les élytres et qui sont plus fins, plus épineux et beaucoup plus serrés.

*Adesmia Douei*. — Long. 18, larg. 10 millim. — D'un noir mat; la tête, d'un noir un peu moins mat que les élytres, présente une ponctuation fine très-peu serrée, et de chaque côté des antennes on aperçoit une dépression assez profonde. La lèvre supérieure beaucoup plus profondément échancrée que dans les deux espèces précédentes, est ponctuée et cette ponctuation est beaucoup plus serrée que celle de la tête. Les antennes, d'un noir mat, sont comprimées avec l'extrémité du dernier article rous-sâtre. Le corselet, d'un noir moins brillant que la tête avec les côtés latéraux fortement chagrinés, est beaucoup plus ponctué que cette dernière et cette ponctuation est beaucoup plus serrée et surtout beaucoup plus forte; son bord antérieur est hérissé de poils très-courts, très-serrés et d'une belle couleur blanche. Les élytres, larges, sont d'un noir mat, et présentent de chaque côté trois côtes fortement prononcées et la naissance d'une quatrième, mais peu apparente, près de la suture; ces côtes sont fortement granulées, et dans les intervalles qui sont larges, on aperçoit des rangées longitudinales de tubercules peu serrés et assez saillants; les côtés latéraux sont ponctués et très-finement tuberculés. Le corps en dessous est d'un noir brillant, strié, et ces stries se présentent jusque sur le troisième segment abdominal. Les

pattes sont d'un noir mat, chagrinées et très-finement tuberculées.

Cette espèce a un peu d'analogie avec l'*A. crenata* et elle en diffère par les côtes qui présentent de fortes granulations et par les intervalles qui sont fortement tuberculés.

Cette Adesmie a été trouvée sous des pierres, dans les environs de Biskra.

*Adesmia Solieri.* — Long. 15, larg. 9 millim. — D'un noir un peu moins mat que la précédente; la tête est ponctuée, et cette ponctuation est plus serrée et surtout beaucoup plus prononcée que dans l'*A. Douei*; de plus, elle présente quelques dépressions placées entre les yeux et dont celles qui sont situées près des antennes sont beaucoup plus prononcées. La lèvre supérieure est lisse et l'échancrure qu'elle présente dans la partie médiane paraît un peu moins prononcée que dans l'espèce précédente. Les antennes sont d'un noir mat, comprimées, avec l'extrémité du dernier article blanchâtre. Le corselet, chagriné sur les côtés latéraux, un peu moins large que dans l'espèce précédente, présente une ponctuation assez forte, bien marquée et un peu plus serrée que dans l'*A. Douei*. Les élytres sont aussi moins larges, moins allongées, et les côtes, dont la première n'atteint pas la partie antérieure des élytres et que ces organes présentent, sont beaucoup plus saillantes, plus granuleuses et beaucoup plus fortement crénelées; les intervalles sont plus enfoncés et les tubercules dont ils sont hérissés sont un peu plus forts et moins serrés; les côtés latéraux sont aussi très-fortement chagrinés et à peine tuberculés. Tout le corps en dessous est d'un noir brillant, profondément strié surtout sur le sternum, et ces stries se continuent, mais faiblement, jusque sur le troisième segment abdominal; les suivants, c'est-à-dire les quatrième et cinquième, sont très-finement chagrinés. Les pattes sont un peu plus grêles, très-profondément chagrinées, avec les fémurs très-légerement épineux.

Cette espèce, quoique bien voisine de la précédente et habitant la même localité, s'en distingue, au premier aspect, par sa taille plus ramassée et moins large; mais ce qui empêchera de la confondre avec l'*A. Douei*, c'est la ponctuation de la tête et du corselet qui est plus serrée et surtout plus prononcée, et les côtes des élytres dont la première n'atteint pas la partie antérieure de

ces organes et qui sont beaucoup plus saillantes, plus granuleuses et plus fortement crénelées.

*Cleonis margaratiferus*. — Long. 10, larg. 6 millim. — Brun, recouvert d'une tomentosité d'un gris-cendré très-clair, courte et très-serrée. La tête présente en dessus deux sillons longitudinaux fortement prononcés, divisés dans leur partie médiane par une côte également longitudinale très-saillante; près de la base on aperçoit une fossette médiane profondément marquée. Les antennes sont brunes, tomenteuses. Le corselet est très-rugueux, fortement creusé dans sa partie médiane et sur ses côtés latéraux; ces derniers, saillants, sont profondément échancrés dans leur milieu et présentent en dessus, de chaque côté, deux petits tubercules d'un brun brillant, arrondis et perliformes; la tomentosité d'un gris-cendré très-clair qui revêt le corselet est surtout très-apparente dans les parties concaves, tandis que les parties saillantes sont d'un brun foncé. Les élytres courtes, très-larges, sont ponctuées, très-rugueuses, et présentent de chaque côté deux saillies fortement tuberculées; à leur partie antérieure, on aperçoit de chaque côté deux tubercules saillants dont un est situé tout près de l'écusson; les côtés latéraux sont entourés par une rangée régulière de tubercules perliformes très-prononcés, et entre cette rangée de tubercules et le bord externe, on remarque deux lignes longitudinales de points d'un brun foncé assez profondément marqués, et parmi lesquels on voit poindre çà et là quelques petits tubercules d'un brun brillant. Tout le corps en dessous, ainsi que les pattes, sont bruns, mouchetés de cette couleur et revêtus de poils d'un gris blanchâtre, très-courts et très-serrés.

Cette belle espèce, dont M. Doué ne possède qu'un seul individu, a été trouvée sous les pierres dans les environs de Biskra; elle se rapproche un peu par la forme du *C. gibbicollis*. Déj., près duquel elle vient se placer.

---